

# Rapport d'évaluation

**Politique institutionnelle d'évaluation  
des programmes**

**du Campus Notre-Dame-de-Foy**

Deuxième rapport d'évaluation

*20 décembre 1999*

---

*Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*

Québec 

Québec, le 22 décembre 1999

Monsieur Marcel Brien  
Directeur des études  
Campus Notre-Dame-de-Foy  
5000, rue Clément-Lockquell  
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 1B3

Monsieur le Directeur,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le 20 décembre 1999, la version révisée de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes d'études de votre Collège.

La Commission prend acte des modifications et des précisions que le Collège a apportées à sa Politique, notamment en ce qui concerne la spécification des critères d'évaluation, la composition des différents comités et l'identification des principes déontologiques.

La Commission considère que ces modifications contribueront à améliorer l'efficacité de la politique.

En vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer